

## Liquide Vaisselle citron



Liquide pour le lavage manuel de la vaisselle

### 1. PROPRIÉTÉS :

Le **liquide vaisselle citron**\* est un produit liquide pour le nettoyage de la vaisselle en utilisation manuelle. Peut s'utiliser également pour le nettoyage des sols et des murs. Produit moussant avec un bon pouvoir mouillant et dégraissant.

### 2. MODE D'EMPLOI :

- Diluer le liquide vaisselle dans de l'eau tiède à raison de 10 à 12 mL pour 5 litres d'eau.
- Laver.
- Rincer à l'eau claire.
- Utiliser pur sur l'éponge pour les surfaces grasses.



### 3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide visqueux jaune
pH :	7 +/-1,00
Densité à 20°C :	1.03 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,01
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	- moins de 5% : agents de surface anioniques - moins de 5% : agents de surface non ioniques - parfums - agents conservateurs mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no.ce 247-500-7]; 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no. ce 220-239-6] (3:1)

### 4. CONDITIONNEMENTS :

Carton de 4 x 5L. Référence : 002062301.  
Emballage 100% recyclable.

### 5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel. Tenir hors de portée des enfants.  
Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°0623) : + 33 (0)3 83 22 50 50.  
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

\* Parfum de synthèse.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire. Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 22-12-2022-10